

Juillet 2016

# Bon à Tirer

**SRDEII de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :**  
**Les enjeux franco-suisses et franco-italiens à**  
**prendre en compte dans le volet transfrontalier**



# 1. ELEMENTS DE CONTEXTE ET DE CADRAGE JURIDIQUE

---

## Enjeux et modalités du SRDEII

Pour rappel, voici le texte de la **loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe)**<sup>1</sup>

« Art. L. 4251-13.-La région élabore un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Ce schéma définit les orientations en matière d'**aides aux entreprises**, de **soutien à l'internationalisation** et d'**aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises**, ainsi que les **orientations relatives à l'attractivité du territoire régional**. Il définit les **orientations en matière de développement de l'économie sociale et solidaire**, en s'appuyant notamment sur les propositions formulées au cours des conférences régionales de l'économie sociale et solidaire. Le schéma organise, sur le territoire régional, la complémentarité des actions menées par la région en matière d'aides aux entreprises avec les actions menées par les collectivités territoriales et leurs groupements, en application des articles L. 1511-3, L. 1511-7 et L. 1511-8, du titre V du livre II de la deuxième partie et du titre III du livre II de la troisième partie.

Les orientations du schéma favorisent un développement économique innovant, durable et équilibré du territoire de la région ainsi que le maintien des activités économiques exercées en son sein.

Le schéma fixe les actions menées par la région en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le schéma **peut contenir un volet transfrontalier élaboré en concertation avec les collectivités territoriales des Etats limitrophes**.

Le schéma peut contenir un volet sur les **orientations en matière d'aides au développement des activités agricoles, artisanales, industrielles, pastorales et forestières**. »

Il faut en retenir que le SRDEII définit pour 5 ans, dans une sorte de feuille de route, l'action de la Région en matière d'**aides aux entreprises** pour soutenir l'internationalisation, l'investissement immobilier et l'innovation.

Le SRDEII prescrit également les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional et au développement de l'économie sociale et solidaire. En Région Auvergne Rhône-Alpes, compte tenu du poids économique de l'agriculture et du tourisme, un volet du SRDEII sera consacré aux aides au développement des activités agricoles, artisanales, industrielles, pastorales et forestières.

Ce schéma prescriptif s'impose aux autres collectivités locales en matière de développement économique : le SRDEII encadre les interventions des collectivités auprès des entreprises et organise la complémentarité entre les actions des différentes collectivités. L'élaboration du SRDEII doit prévoir une consultation d'un certain nombre de partenaires incontournables (métropoles, EPCI à fiscalité propre, chambres consulaires, et dans le cas d'un volet transfrontalier, les collectivités limitrophes). La Région Auvergne-Rhône-Alpes a pour sa part prévu un dispositif de concertation plus large, notamment grâce à l'espace de contributions sur le site *Ambition éco2021*<sup>2</sup> et à l'organisation de rencontres sur le terrain.

---

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030985460&categorieLien=id>

<sup>2</sup> <https://www.ambition-eco2021.auvergnerhonealpes.eu/participer/contribuer-en-ligne>

## Valeur ajoutée d'un volet transfrontalier

L'objectif de recueillir des contributions officielles sur le site Internet Ambition éco2021 est de faire remonter la voix des acteurs. Ces derniers sont plusieurs à avoir déjà évoqué l'intérêt pour la Région de s'intéresser aux enjeux transfrontaliers pour son développement économique.

Par exemple, le Conseil Départemental de Haute Savoie recommande de « conforter le développement de la technopole d'Archamps » car « le caractère transfrontalier d'Archamps-Technopole en fait **une carte majeure** pour la Haute-Savoie ».

Le Syndicat mixte Assemblée Régionale de Coopération du Genevois explique que « le Grand Genève et le Genevois français » est « un territoire transfrontalier, **vecteur d'attractivité, de compétitivité et d'internationalisation pour la Région Auvergne Rhône-Alpes** ». Il propose de former un partenariat entre l'ARC et la Région pour « fédérer les initiatives de coopération transfrontalière, **développer les marchés porteurs du Genevois français à travers l'innovation et la mobilisation des acteurs économiques** ». Enfin, il recommande « un renforcement des collaborations transfrontalières pour le **développement à l'international de nos entreprises** ».

Par ailleurs, les élus régionaux lors de leurs journées de consultation en Haute-Savoie ont rencontré le Groupement transfrontalier européen à Annemasse<sup>3</sup>. A noter : plus de **95 000 travailleurs frontaliers** traversent la frontière quotidiennement<sup>4</sup> et vivent la frontière comme une ressource.

Dans les régions frontalières, il est indispensable de prévoir des modalités de **développement économique** prenant unilatéralement en compte les territoires frontaliers voisins (« stratégie frontalière », accompagnant les entreprises d'un territoire vers les opportunités transfrontalières). La concertation, facultative avec les collectivités voisines, permet de développer une stratégie véritablement transfrontalière (avec une adaptation réciproque des documents stratégiques de ces collectivités étrangères). Evidemment, la mise en œuvre d'actions transfrontalières ne signifie pas l'abandon d'actions purement unilatérales d'accompagnement « frontalière » du développement économique transfrontalier.

Cette dernière notion et à relier au concept de « coopération », développé notamment par l'OCDE, afin d'expliquer le développement économique transfrontalier comme un mélange de coopération et de concurrence. Du point de vue des stratégies guidant l'action publique, la coopération reste de mise, tout l'enjeu étant de développer la coopération dans un contexte de concurrence.

Les territoires voisins ne sont que très rarement consultés pour l'adoption des **stratégies régionales en matière d'innovation** (SRI-SI ou S3) et sont encore moins parties prenantes de leur système de gouvernance stratégique et opérationnel. Cette situation n'est pas uniquement observable côté français. Les régions limitrophes ne procèdent pas davantage à cet exercice, même si elles identifient elles aussi un intérêt à développer des filières innovantes et à promouvoir le transfert technologique et les clusters à l'échelle transfrontalière.

Une stratégie et des actions publiques transfrontalières sur des secteurs existants et concurrents ne sont pas faciles à mettre en œuvre ; toutefois, une **mutualisation des moyens sur la recherche et l'innovation**, portant par définition sur des secteurs nouveaux, est un objectif plus facile à atteindre et qui peut avoir un impact important.

---

<sup>3</sup> <https://www.ambition-eco2021.auvergnerhonealpes.eu/participer/reunions-de-concertation-en-haute-savoie>

<sup>4</sup> [http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=03\\_05](http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=03_05)

## Compétences des métropoles, Région : quelle articulation ?

Les **métropoles et EPCI** (communautés de communes, communautés d'agglomération, etc.) disposent de la compétence en matière d'immobilier d'entreprises, éventuellement (cas par cas) sur des infrastructures (exemple : ports).

La compétence sur le tourisme et la culture (dimension économique importante) est partagée avec toutes les autres collectivités, dont la Région.

Les métropoles de Lyon et Grenoble possèdent un territoire d'influence directe, elles concentrent sur leur territoire les sièges de grands groupes, des lieux de prise de décisions, des lieux d'innovation. Le reste du territoire relève de la compétence exclusive de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de développement économique. Il s'agit de **trouver le lien entre les activités économiques métropolitaines** et les **fonctions support** souvent localisées **en périphérie ou dans les territoires adjacents**. La Région doit trouver le moyen **d'accompagner les territoires en dehors de la sphère d'influence et de compétence des métropoles de Lyon et de Grenoble**.

A noter : la métropole de Lyon est une des seules collectivités en France dont le statut de métropole lui est conféré par la loi MAPTAM. Elle constitue donc un cas particulier par rapport à la métropole de Grenoble d'un point de vue juridique. Ainsi, concernant l'articulation métropole-Région autour du SRDEII, la loi dispose que « sur leur territoire, les **métropoles co-élaborent et co-adoptent le SRDEII**. A défaut d'accord avec la région, elles pourront produire leur propre «document d'orientations stratégiques», à la condition de prendre en compte le schéma régional.»<sup>5</sup>.

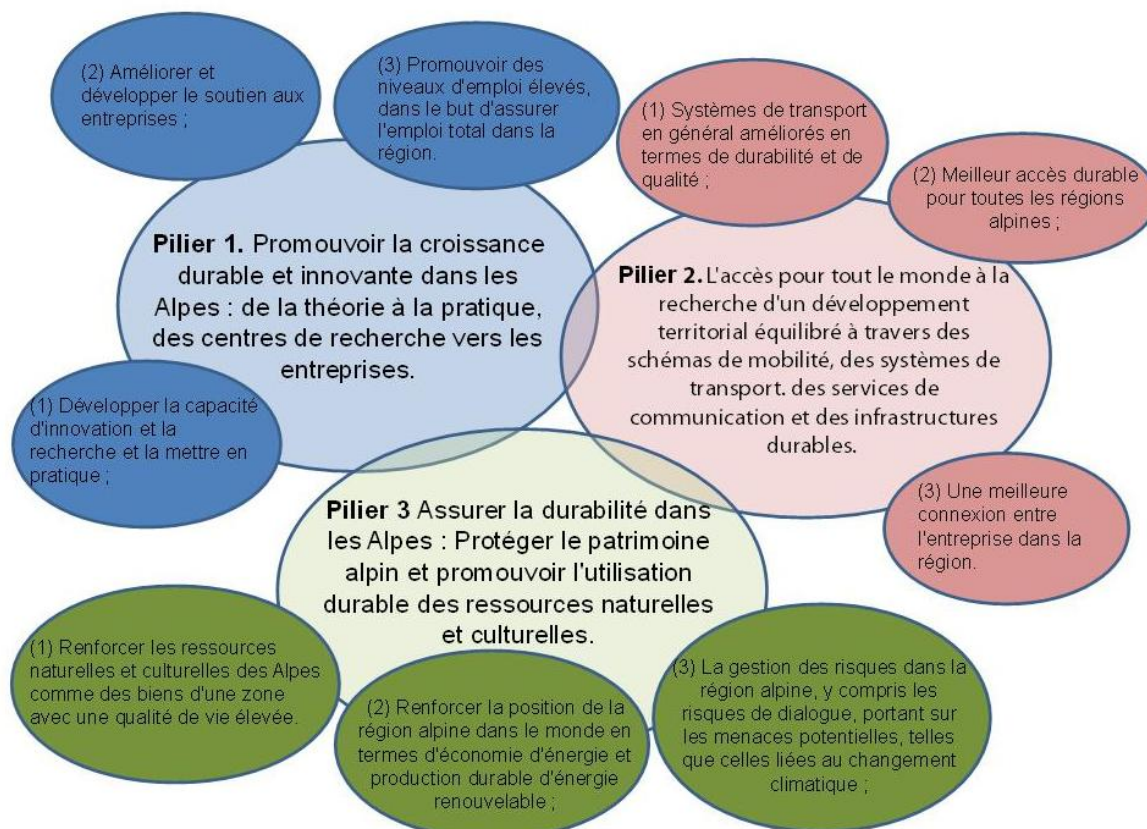
Les pays voisins possèdent eux aussi leurs métropoles : **Genève en Suisse et Turin en Italie**. La métropole de Lyon est traditionnellement en concurrence avec la métropole de Genève : Genève est et se vit comme une métropole mondiale, reconnue internationalement, en lien avec le *Swiss made*. Il y a peut-être un impensé dans la coopération entre ces deux métropoles : l'idée est de trouver des synergies, des secteurs communs de coopération, par exemple, la pharmaceutique, etc. Ce point n'est pas réellement du ressort de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mais il ne faut pas oublier les effets de la métropolisation sur les territoires adjacents, pour lesquels la Région dispose de la compétence en matière de développement économique. Le lien entre les métropoles de Grenoble et de Turin est moins évident, notamment pour des questions d'accessibilité.

---

<sup>5</sup> [http://franceurbaine.org/sites/default/files/travaux/note\\_acuf\\_amgvf\\_loi\\_notre\\_140915.pdf](http://franceurbaine.org/sites/default/files/travaux/note_acuf_amgvf_loi_notre_140915.pdf)

## Ancrage interregional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Par ailleurs, il convient de rappeler l'ancrage de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans son contexte interregional : la Région Rhône-Alpes est partie prenante de la **Stratégie Macrorégionale-Alpine**, qui présente 3 piliers (voir schéma ci-après).



**Les 3 piliers de la Stratégie Macrorégionale Alpine** Source : <http://www.alpine-region.eu/france/the-pillars.html>

Le Pilier 1 vise à « Promouvoir la croissance durable et innovante dans les Alpes : de la théorie à la pratique, des centres de recherche vers les entreprises ». Il s'agit de pallier le manque de cohésion économique, sociale et territoriale dans la région alpine en soutenant le développement des entreprises innovantes, et d'améliorer la coopération dans différentes activités économiques, (agriculture, industrie, commerce, services). Les principales priorités sont les suivantes :

- Développer la capacité d'innovation et la recherche et la mettre en pratique ;
- Améliorer et développer le soutien aux entreprises ;
- Promouvoir des niveaux d'emploi élevés, dans le but d'assurer l'emploi total dans la région.

En outre, la Région Rhône-Alpes est également membre de l'**Eurorégion Alpes-Méditerranée**, avec les régions de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Ligurie, du Piémont et de la Vallée d'Aoste. Cette Eurorégion a pour objet de développer des projets d'envergure sur : la montagne, le tourisme, la culture, les transports, le développement économique, l'éducation, la formation, l'environnement et les risques naturels<sup>6</sup>. Le diagnostic de l'Eurorégion en 2006-2007 indiquait que le profil « Alpes-Méditerranée » était alors très proche de celui de la Grande Région<sup>7</sup> : il se caractérise par un bon potentiel d'innovation, des « faiblesses sociales qui en atténuent la performance », et une croissance

<sup>6</sup> <http://www.rhonealpes.fr/184-cooperation-en-europe.htm>

<sup>7</sup> [http://www.euroregion-alpes-mediterranee.eu/IMG/pdf/Diagnostic\\_Euroregion\\_5V5.pdf](http://www.euroregion-alpes-mediterranee.eu/IMG/pdf/Diagnostic_Euroregion_5V5.pdf)



en ralentissement. L'Innovation et la Recherche mais aussi le Tourisme et la Culture constituent 2 des 5 priorités<sup>8</sup> de l'Eurorégion.

La Région fait également partie du **programme transnational Espace Alpin**, qui soutient le développement régional durable dans la région alpine par des financements disponibles via appels à projets.



Carte de l'Espace Alpin Source : <http://www.espacealpin.fr>

Sur la période 2007-2013, l'objectif prioritaire n°1 du programme s'intitulait « Compétitivité & Attractivité », pour la période 2014-2020 l'objectif prioritaire contenant une dimension économique s'intitule « Un espace alpin tourné vers l'innovation ». Ses objectifs sont les suivants:

- « améliorer les conditions pour l'innovation dans l'espace alpin (prise de conscience et prévision, enjeux juridiques, économiques, administratifs, structurels, enjeux lié à la gouvernance, mesures, technologie, évaluations de l'impact)<sup>9</sup>
- « améliorer les capacités de délivrance des services d'intérêt général dans une société en pleine évolution » car l'innovation est importante dans un contexte de transition démographique et sociale, nouvelles exigences environnementales, restrictions des finances publiques etc.)<sup>10</sup>.

Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes fait partie des « **4 Moteurs pour l'Europe** »<sup>11</sup> avec le Bade Wurtemberg (Allemagne), la Lombardie (Italie), et la Catalogne (Espagne). Ces quatre Régions technologiquement et économiquement fortes se sont mises en réseau pour « contribuer ensemble à l'internationalisation des Régions et de leurs citoyens », et « promouvoir le rôle des Régions au sein de la construction européenne ». Leurs objectifs font écho à la stratégie de Lisbonne adoptée par l'Union européenne : renforcer leur compétitivité économique, scientifique et technologique dans un contexte d'interdépendance mondiale. De nombreux projets ont été mis en place dans le domaine de l'éco-innovation et des cleantechs : développement du recyclage de déchets ; développement et adaptation de technologies de traitement thermique-biomasse ; processus de digestion anaérobie et production d'énergie à partir du biogaz

<sup>8</sup> <http://www.euroregion-alpes-mediterranee.eu/#>

<sup>9</sup> [http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/le-programme-espace-alpin-en-quelques-mots\\_vf.pdf](http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/le-programme-espace-alpin-en-quelques-mots_vf.pdf)

<sup>10</sup> [http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/le-programme-espace-alpin-en-quelques-mots\\_vf.pdf](http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/le-programme-espace-alpin-en-quelques-mots_vf.pdf)

<sup>11</sup> <http://www.4motors.eu/>

## 2. ENJEUX A LA FRONTIERE FRANCO-SUISSE

---

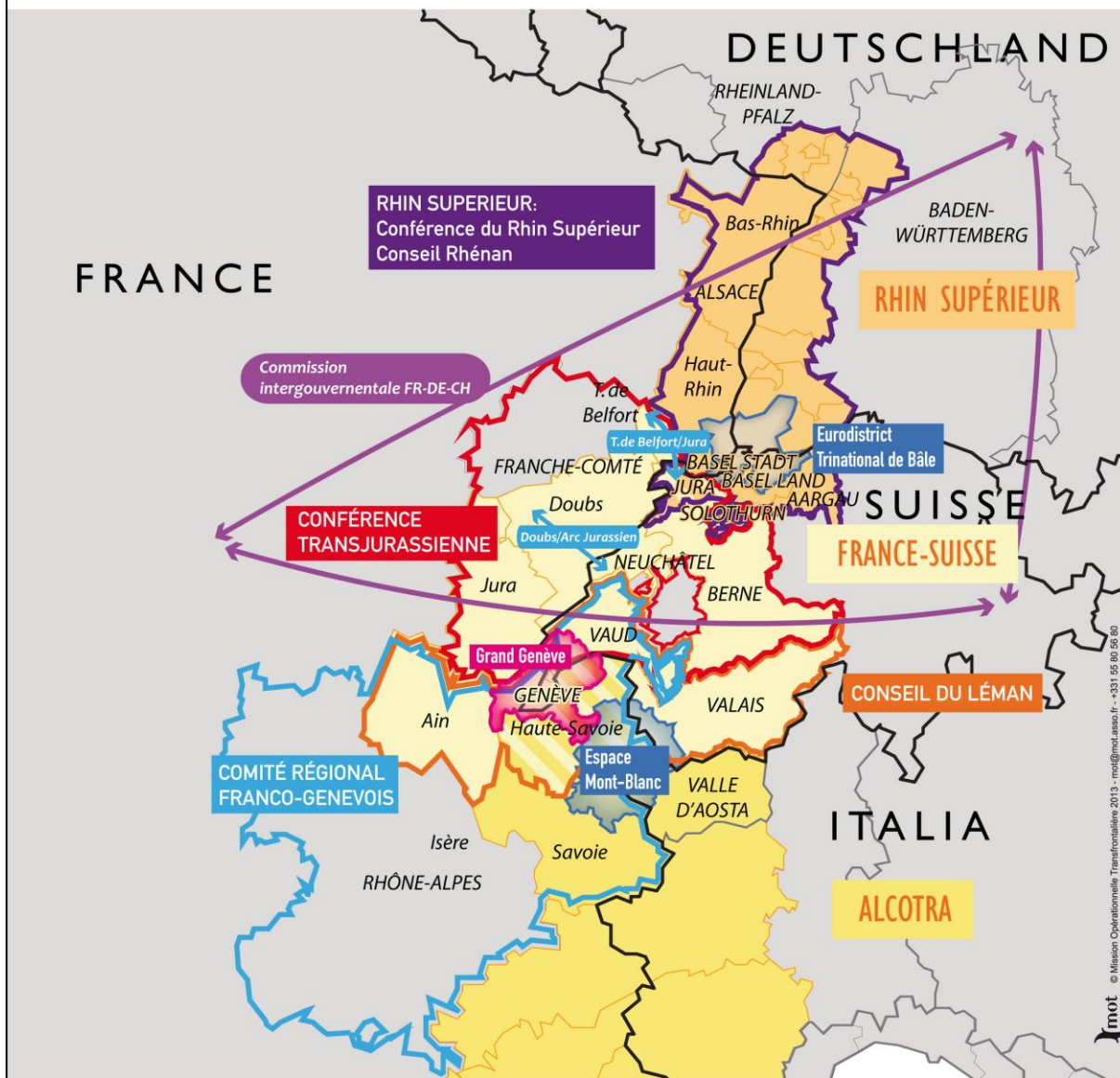
### Identification du territoire

L'espace de frontière partagé par la Région Rhône-Alpes et la Suisse part du département de l'Ain : du Pays de Gex, face au Canton de Vaud, et du Pays Bellegardien. Il s'étend ensuite en Haute-Savoie, comprenant le genevois français, l'agglomération d'Annemasse et les bords du lac Léman jusqu'à l'agglomération de Thonon-les-Bains. La frontière se poursuit en bordant le canton du Valais jusqu'au Mont Dolent à l'Est de Chamonix

La Région Rhône-Alpes fait face à la métropole de Genève, aux Cantons de Vaud, de Genève et du Valais.

Les métropoles de Lyon et de Grenoble sont des pôles d'innovation, moteurs économiques pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le département de l'Ain possède un tissu économique très industriel. La Haute Savoie quant à elle est le berceau de l'industrie du décolletage.

On remarque sur cet espace des territoires transfrontaliers de deux sortes : une agglomération transfrontalière avec le Grand Genève, ainsi qu'un espace rural et naturel que sont les Portes du Soleil (du Mont-Blanc au lac Léman). Genève présente une économie très dynamique et attractive, les Portes du Soleil proposent une offre touristique qui tire son identité de leur qualité de domaine transfrontalier.



### Structures de coopération et territoires transfrontaliers

- ] Coopération à l'échelle régionale, départementale ou cantonale
- ]
- ]
- ] Coopération à l'échelle locale
- ]

### Accords de coopération transfrontalière

- ↔ à l'échelle étatique

### Programme opérationnel Interreg IV A 2007-2013 (zones éligibles)

- 
- 
-



## Métropole de Lyon

Lyon est avec Grenoble une des deux métropoles motrices de la Région, concentrant une grande partie de ses atouts. Le dynamisme économique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie notamment sur la recherche et l'innovation, et la spécialisation des territoires autour d'un domaine d'excellence. Par exemple, Lyon possède deux pôles de compétitivité à vocation mondiale : Lyonbiopôle<sup>12</sup>, qui travaille sur la santé, et Axelera<sup>13</sup>, sur la chimie - environnement.

Afin de favoriser l'attractivité régionale, il s'agit d'accompagner (en termes d'ingénierie et de financements) et de faire travailler les différents acteurs (universités, entreprises, centres de recherches, etc.) en synergie.

## Savoie, Haute-Savoie, Pays de Gex : des échanges transfrontaliers à favoriser et sécuriser

La plaque transfrontalière est le lieu de nombreux échanges, un développement plus harmonieux et équilibré doit toutefois être encouragé. Les enjeux se situent autour de l'offre de transport (assurer la mobilité des frontaliers, et notamment de désengorger les voies actuelles) et de la construction de logements (pression immobilière extrêmement forte côté français).

La métropole de Genève a un pouvoir d'attraction très important, renforcé par la construction de nouvelles infrastructures sur le territoire du Grand Genève : CEVA, BHNS d'Annemasse, Tram Genève - Annemasse et Pays de Gex. Il s'agirait **d'attirer les entreprises côté français** : accompagner la SEM d'Archamps pour favoriser l'implantation de PME internationales sur la Haute-Savoie, développer le projet de cercle de l'innovation avec le CERN (Genève / Pays de Gex) et le projet de Cité des savoirs sur Ferney Voltaire, **encourager la bilocalisation...**

Comme la MOT l'a déjà mis en lumière dans sa publication de 2015 *Le développement économique transfrontalier – Introduction à la thématique*, des entreprises suisses peuvent franchir la frontière pour s'installer en France et ainsi bénéficier d'un foncier plus abordable, profiter de l'accès au marché communautaire (bilocalisation), ou d'équipement spécifique (recherche, partenariats universitaires).

La piste de **développer les liens entre l'Université de Grenoble et le Pôle d'Archamps** et entre **l'Université de Chambéry et Annemasse**<sup>14</sup> (technologies médicales, biotechnologie, gestion du vieillissement) semble aller dans le sens du renforcement des synergies pour l'innovation et le développement économique sur le territoire de la Région, et ferait croître le potentiel d'attractivité du territoire pour les entreprises, y compris suisses. Cela concourt également avec le travail de « développement des coopérations inter-clusters sur le territoire eurorégional » entrepris à travers l'Eurorégion Alpes-Méditerranée<sup>15</sup>.

En ce qui concerne le soutien régional des entreprises à l'international, la **CCI Haute-Savoie**<sup>16</sup> exprime un besoin de reconstruire « un outil régional performant d'accompagnement des entreprises à l'export » à partir du réseau CCI International Rhône-Alpes. La balance commerciale de la Haute-Savoie est largement excédentaire avec 4,5 milliards d'exportations en 2014, (contre 3,54 milliards d'importations).

Il s'agirait d'exploiter au mieux la frontière avec la Suisse pour ouvrir les entreprises à l'international, le transfrontalier rendant l'international plus accessible, un « international de proximité ».

<sup>12</sup> <http://competitivite.gouv.fr/identifier-un-pole/fiche-d-un-pole-555/lyonbiopole-11/lyonbiopole-14/lyonbiopole-15.html?cHash=1bdef0e2556ca2c1e584c8fd860f481b>

<sup>13</sup> <http://www.axelera.org/presentation-pole-de-competitivite-axelera/>

<sup>14</sup> Entretiens avec le GLCT Grand Genève à propos de ses projets structurants d'investissement, 2015

<sup>15</sup> <http://www.euroregion-alpes-mediterranee.eu/Innovation-Recherche-.html>

<sup>16</sup> Contribution de la CCI74 <https://www.ambition-eco2021.auvergnerrhonealpes.eu/contributions-officielles>

Comme le souligne la **CCI de l'Ain**<sup>17</sup>, l'Ain est le premier département de France en termes d'emploi industriel par rapport à l'emploi total dans le département, il présente « un tissu important et dense d'industries renommées », avec pour filières d'excellence :

- la plasturgie et fabrication de matériaux composites
- la mécanique et la métallurgie
- l'industrie agroalimentaire
- l'Aéraulique, Frigorifique et Thermique (AFT)
- les technologies du bois et du meuble
- les équipements électriques, électroniques et automatismes
- la santé et le médical
- les services aux entreprises (Bureaux d'études, logistique...)

Il compte également des « capacités d'innovation soutenues » grâce à deux centres de recherche (Technopole Alimentec et IPC - Centre Technique Industriel de la Plasturgie et des Composites) et au pôle de compétitivité PLASTIPOLIS.

## Portes du Soleil

Les Portes du Soleil sont le premier domaine transfrontalier de ski. Ce territoire alpin entre le Chablais et le Valais permet de randonner « sans frontière »<sup>18</sup> en été et de profiter des pistes en hiver. L'identité franco-suisse de ce territoire est vécue comme un atout, une source d'attractivité.

## Concurrence et complémentarité avec la Suisse

La France est leader sur le marché du **décolletage**, avec plus de 900 entreprises<sup>19</sup> dont les deux tiers sont installées en Haute-Savoie, plus particulièrement dans la vallée de l'Arve et autour de la ville de Cluses<sup>20</sup>. Ces entreprises tirent parti de la proximité avec la Suisse et son secteur de l'horlogerie, et y exportent directement les pièces qu'elles produisent. La concurrence dans l'industrie du décolletage vient essentiellement de pays à faibles coûts de production<sup>21</sup>.

Investir dans l'innovation permettrait de favoriser la mutation de ce secteur pour faire face à la concurrence, c'est ce sur quoi travaillent notamment le Pôle Arve-Industries et le pôle de compétitivité Mont-Blanc Industries. Un dialogue entre acteurs économiques de part et d'autre de la frontière sur ce sujet permettrait de travailler ensemble à l'amélioration des procédés et des produits (pièces de mécatronique mais aussi produits finis intégrant ces pièces).

Des synergies sont à trouver dans le secteur du **tourisme autour du Léman** : promotion de l'identité du territoire, de ses produits et de ses activités ; pratique innovantes, pédagogie... Les dynamiques en place dans les **stations de ski des Portes du Soleil**, domaine transfrontalier, sont à encourager.

Enfin, l'**innovation** pourrait être un sujet de coopération, car la Région Rhône-Alpes est particulièrement dynamique en la matière, et pourrait travailler avec les partenaires suisses dans différents domaines de l'innovation : santé, technologie, procédés industriels...

Comme expliqué en introduction, une mutualisation des moyens sur la recherche et l'innovation est une stratégie gagnant-gagnant pour les deux côtés de la frontière et peut avoir un impact important.

<sup>17</sup> Contribution de la CCI01 <https://www.ambition-eco2021.auvergnerhonealpes.eu/contributions-officielles>

<sup>18</sup> <http://www.portesdusoleil.com/ete/un-territoire-franco-suisse.html>

<sup>19</sup> <http://www.exaplace.com/france-leader-mondial-decolletage>

<sup>20</sup> <http://www.haute-savoie-sous-traitance.com/sous-traitance/savoir-faire-reconnu/historique-du-decolletage.html>

<sup>21</sup> <http://www.industrie-techno.com/le-decolletage-est-mort-vive-le-decolletage.16935>

## Quels projets INTERREG France-Suisse sur le développement économique ?

Source : <http://www.interreg-francesuisse.org/les-realizations/7988,projets-2007-2013.html>

<b>Développement de synergies transfrontalières entre entreprises d'un même secteur</b>			
Santé	Cleantech	Etude d'identification des besoins, des complémentarités et du potentiel de synergies des entreprises cleantech dans l'agglomération transfrontalière	Centre de Ressources Technologiques et Humaines, Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud
Tourisme	Itinérance lémanique	Création d'une application proposant des informations et différents itinéraires touristiques dans la région lémanique.	Aintourisme, Fondation Les Mines de Sel pour Léman sans Frontière
	Les voies de l'innovation touristique	Formation de haut niveau pour les décideurs du secteur touristique pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et le pratiques innovantes.	Université de Savoie, Institut de Management, HES-SO Valais, Institut Tourisme
Agroalimentaire / Patrimoine naturel et culturel	Promotion des vins du pourtour du Mont-Blanc	Création d'une méthode d'analyse des vins pour mieux les valoriser.	Association Actilait, Ecole d'ingénieurs de Changins
<b>Mutualisation des expertises et des moyens sur un même secteur/produit</b>			
Procédés industriels	Projets de surface	Mise en place d'un processus de contrôle qualité de l'aspect de surface de différents produits à forte valeur ajoutée (horlogerie, automobile, médical, domotique...) produits des deux côtés de la frontière Franco-Suisse	Université de Savoie, Ecole Fédérale Polytechnique de Lausanne
	Ecoplasturgie	Amélioration des compétences du secteur de la plasturgie pour un passage à l'écoplasturgie au niveau interrégional (formation, promotion et diffusion de l'innovation dans les entreprises).	Centre de formation à la plasturgie, Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
Innovation technologique	Réfrigération magnétique	Consortium franco-suisse pour mise au point d'une technologie de réfrigération plus efficace en énergie	CNRS, Laboratoire Electrotechnique de Grenoble, Institut Néel, Communauté de Recherche, HEIG-VD
Santé	Clovis	Recherche appliquée et production de prototypes dans le domaine médical : implants universels pour soigner le fractures du fémur ou de l'épaule.	Université de Savoie et Hépia

## 3. ENJEUX A LA FRONTIERE FRANCO-ITALIENNE

---

### Identification du territoire

La frontière partagée par la Région Rhône-Alpes et l'Italie se caractérise par un territoire de montagne qui commence en Haute Savoie - du Mont Dolent à l'Est de Chamonix ; il se compose ensuite d'un espace de montagnes - des Grandes Jorasses au Mont-Blanc puis à l'Aiguille des glaciers. Mais cette frontière concerne essentiellement la Savoie : Bourg-Saint-Maurice, la Vallée de la Tarentaise, la vallée de la Maurienne jusqu'à Modane et enfin le tunnel de Fréjus.

De l'autre côté de la frontière se trouve la Vallée d'Aoste et le Piémont, avec le pôle métropolitain de Turin.

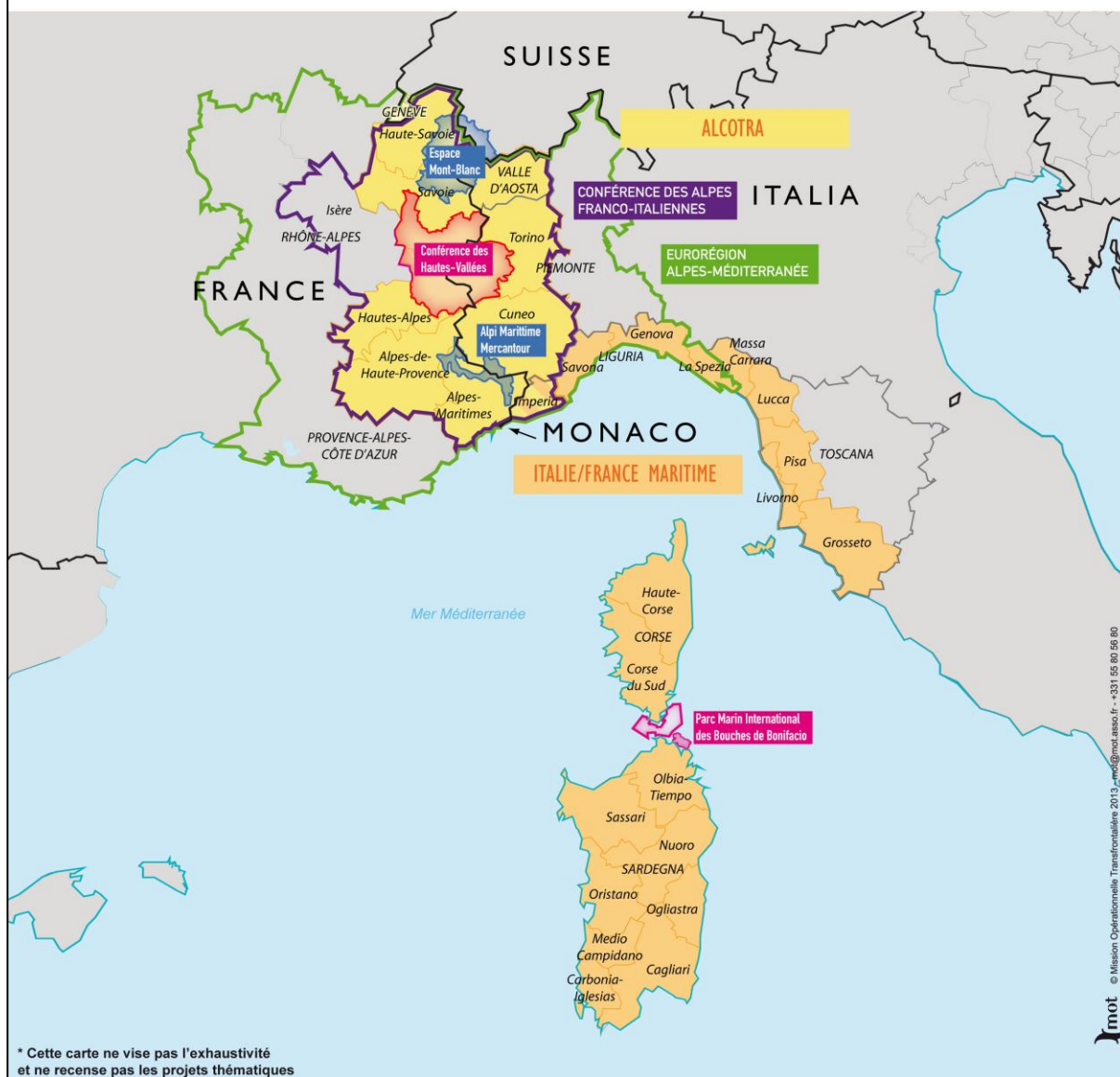
Il s'agit principalement d'une zone rurale de montagne, avec un tissu économique caractérisé par le tourisme (notamment en hiver), et un réseau de PME du secteur de l'agroalimentaire. Il y a toutefois un enjeu de valorisation de la filière bois.

Certains grands chantiers pourraient être créateurs d'opportunités pour les entreprises locales : la Ligne ferroviaire Grande-Vitesse Lyon-Turin, la liaison électrique souterraine Savoie-Piémont, ou encore la maintenance des infrastructures hydroélectriques.

La métropole de Grenoble présente des pôles de compétitivités mondiaux ou à vocation mondiale, notamment Minalogic pour les micros et nanotechnologies.

# Frontière France-Italie

Coopération transfrontalière :  
principaux accords, programmes  
et structures de gouvernance\*



\* Cette carte ne vise pas l'exhaustivité  
et ne recense pas les projets thématiques

### Structures de coopération et territoires transfrontaliers

- ] Coopération à l'échelle régionale, départementale ou cantonale
- ] Coopération à l'échelle locale

### Programme opérationnel Interreg IV A 2007-2013 (zones éligibles)



© Mission Opérationnelle Transfrontalière 2013, mot@mot.asso.fr - +331 55 55 55 80





## Espace Mont-Blanc

L'Espace Mont Blanc<sup>22</sup> réunit 35 000 communes (100 000 habitants) à cheval sur la Savoie, la Haute Savoie, le Valais et la Vallée d'Aoste. De manière générale, l'Espace Mont Blanc soutient l'agriculture de montagne et les activités pastorales, développe une stratégie commune de sauvegarde de la nature et des paysages, encourage un tourisme intégré compatible avec la protection de l'environnement et contribue à limiter l'impact des transports et de leurs infrastructures sur l'environnement.

Les Vice-Présidents de l'Espace Mont-Blanc ont signé en 2014 une déclaration d'intentions pour la création d'un GECT. Au cours d'un travail d'accompagnement de l'Espace Mont-Blanc par la MOT sur la rédaction de statuts pour ce GECT, l'Espace Mont-Blanc s'est donné pour objectif, entre autres, le « développement d'une économie touristique transfrontalière »<sup>23</sup>.

## Vallée de la Maurienne

La vallée de la Maurienne compte de nombreuses entreprises positionnées comme leaders sur des marchés porteurs : la métallurgie et la chimie, le travail des métaux, l'électronique de précision et l'informatique technique et industrielle, les pièces techniques à base de matières plastiques, caoutchouc, papier.

Le tourisme y est également une filière dynamique: le développement touristique de la Maurienne est soutenu, notamment grâce à 24 stations de sports d'hiver et d'été, 160 000 lits d'hébergement touristique et de nombreuses sociétés de remontée mécanique. Quelques chiffres :

- 38% des établissements recensés dans le secteur « tourisme et loisirs », avec une forte activité dans l'enseignement de disciplines sportives et de loisirs
- 7,7 millions de nuitées réalisées en 2012 (62% en hiver pour 37% en été)
- Les sociétés de remontées mécaniques ont généré un chiffre d'affaires de 91 millions d'euros en 2013 pour 4,9 millions journées skieurs réalisées

La Maurienne présente de nombreuses opportunités pour la création d'entreprise, notamment dans les secteurs du tourisme ; la filière cyclotouriste (concentration de pistes cyclables) ; l'enseignement d'activités sportives et de loisirs ; l'équipement du sportif et services associés (liés à de nouvelles pratiques de sport en plein air) ; la restauration traditionnelle ; et les travaux publics (aménagement de la montagne).

La Maurienne compte enfin des centres de R&D de renom : le Centre de l'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales (ONERA), le Laboratoire Souterrain de Modane (LSM), le Laboratoire de Recherche des Fabrications (LRF).

---

<sup>22</sup> *Guide méthodologique : Articuler la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières*, MOT, 2012, p63

<sup>23</sup> *Etude MOT, Appui juridique à la constitution du Groupement Européen de Coopération Territoriale Espace Mont Blanc*, 2013

## Conférence des Hautes Vallées

Le territoire transfrontalier des **Hautes Vallées**<sup>24</sup> (constitué en association : Conférence des Hautes Vallées) couvre la vallée de la Maurienne (Syndicat du Pays de la Maurienne) et le Grand Briançonnais (communautés de communes du Guillestrois, de l'Escarton du Queyras, du Pays des Ecrins, et du Briançonnais) et du côté italien les 6 communautés de montagne : Haute et Basse Vallées de Suse, Val Sangone, Val Pellice, Vallées Chisone et Germanasca, Pinerolese.

Ce territoire a lancé en 2009 un Plan Intégré Transfrontalier (PIT)<sup>25</sup> dans le cadre du Programme ALCOTRA, afin de concevoir un projet de territoire multi thématiques avec une stratégie pluriannuelle, et de réaliser un ensemble d'actions dans un objectif commun de développement économique et social. Les projets mis en place sur 2009-2013 par exemple répondent aux objectifs suivants :

- Valorisation des ressources forestières : Développer les échanges transfrontaliers pour une gestion appropriée du patrimoine forestier public et privé, sa valorisation économique, la préservation de la biodiversité et le développement de politiques de filières
- Développer et animer un réseau culturel sur le territoire des Hautes Vallées pour la qualification et la valorisation du patrimoine
- Développer un réseau transfrontalier d'information et d'orientation sur l'emploi
- Valoriser les productions typiques et les savoir-faire traditionnels et promouvoir les produits de territoire et le patrimoine gastronomique

## Concurrence et complémentarité avec l'Italie

Au vu des spécificités de ce territoire transfrontalier, il semblerait qu'il y ait essentiellement des synergies à trouver entre les acteurs de part et d'autre de la frontière, afin de **valoriser le patrimoine naturel et culturel** : développement d'activités dans le **tourisme durable**, échanges autour de l'**agriculture de montagne** et des **activités pastorales** et valorisation de leurs produits forts en authenticité et en identité. L'échange de pratiques et la co-création de pratiques innovantes dans ces domaines peuvent être encouragés. La **filière bois** pourrait être davantage développée.

Par ailleurs, le programme franco-italien ALCOTRA, a permis de tester une forme novatrice d'innovation à travers le concept de « **living labs** » ou **laboratoire vivant**<sup>26</sup>: cette méthode place les utilisateurs au cœur du processus de conception et de décision, en testant et optimisant les solutions sur le terrain et non plus dans un laboratoire, d'où son nom. Elle permet ainsi la mise en réseau de l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés par l'innovation, dans un contexte transfrontalier. Les actions pilotes menées dans le cadre de marchés publics transfrontaliers (Vallée d'Aoste) ou de la mobilité intelligente (Piémont et Ligurie) montrent que les domaines stratégiques pouvant donner lieu à des **actions innovantes** ne recouvrent pas seulement les **technologies de pointe des clusters**, mais aussi des projets concernant l'**agriculture**, la **filière bois**, l'**artisanat**, les **services de proximité**, etc.

La construction d'un lien fixe Lyon-Turin ouvre des possibilités de coopération nouvelles dans la région, notamment avec la métropole de Grenoble et Chambéry.

Sur le programme Interreg Espace Alpin, étant donné la dimension transnationale, les actions de coopération peuvent concerner, essentiellement mais pas seulement, du soutien à la création et à l'internationalisation des entreprises et aux démarches de clusters.

---

<sup>24</sup> [http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/docs/les\\_territoires\\_forestiers/maurienne/pit\\_maurienne.pdf](http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/docs/les_territoires_forestiers/maurienne/pit_maurienne.pdf)

<sup>25</sup> [http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/docs/les\\_territoires\\_forestiers/maurienne/pit\\_maurienne.pdf](http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/docs/les_territoires_forestiers/maurienne/pit_maurienne.pdf)

<sup>26</sup> *Développement économique transfrontalier – Introduction à la thématique*, MOT, 2015

<b>Développement de synergies transfrontalières entre entreprises d'un même secteur</b>			
Agroalimentaire	Saveurs d'Hauteur	Stratégie coordonnée et partagée sur l'Espace Mont Blanc de valorisation des produits spécifiques à ce terroir transfrontalier et de développement d'un marché de proximité partagé par les acteurs des trois pays de l'EMB.	Syndicat mixte Pays du Mont-Blanc Etat du Valais Commune de Megève Confederazione Nazionale dell'artigianato e della PMI Comune di Pré-Saint-Didier Comune di Morgex
	Produits d'Hauteur	Capitalisation des résultats du projet « Saveurs d'Hauteur », encouragement à la production et à la commercialisation dans le pays et au niveau transfrontalier, de produits agroalimentaires d'altitude et de haute qualité, en se référant au territoire du Mont Blanc.	Comune di Morgex Comune di Pré-Saint-Didier Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
	Saveurs et produits des Hautes Vallées (PIT Hautes Vallées)	Valorisation des productions typiques et savoir-faire traditionnels de la montagne rurale des Hautes Vallées, promotion des produits de territoire et du patrimoine gastronomique dans une volonté de développement durable du territoire.	Syndicat du Pays de Maurienne Communauté de communes du Briançonnais Communauté de communes du Pays des Ecrins Commune Lanslebourg Mont Cenis Comunità montana Valle Susa e Val Sangone Comunità montana del Pinerolese
	Vignes et Terroirs	Valorisation du territoire rural de la Vallée d'Aoste et de la Tarentaise et de ses productions typiques : création de La Corbeille du Paradis pour restituer les savoirs faire traditionnels de l'agriculture de montagne, promouvoir les territoires par leurs produits, unir des communautés qui partagent langue et racines culturelles, promouvoir une approche durable et respectueuse à la terre et à ses ressources.	Comunità montana Grand Paradis Communauté de Communes du Canton d'Aime (Savoie)
Agropastoralisme	MESALPES – Maison de l'alpage au cœur des Alpes	Restructuration de deux maisons d'alpage, organisation d'une exposition itinérante en Savoie dans une démarche de valorisation du pastoralisme, de ses produits et de ses savoir-faire, et de développement d'activités complémentaires relatives à l'économie rurale, afin de rendre le système agro-pastoral transfrontalier compétitif et attractif. Mise en réseaux des acteurs du monde agro-pastoral avec le grand public et acteurs d'autres domaines afin de pérenniser l'échange des connaissances et la réflexion sur le sujet de l'agro-pastoralisme	Regione Autonoma Valle d'Aosta Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc Commune de Bourg-Saint-Maurice Association Régionale Eleveurs Valdôtains Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie Société d'Economie Alpestre de Savoie

Tourisme	Plateforme technologique touristique	Création d'un portail présentant l'ensemble de l'offre touristique pour professionnaliser le secteur	Communauté de communes du Briançonnais Turismo Torino e Provincia Provincia di Torino
	IN COM –/INnovation et COMmerce au service de l'innovation touristique	Valorisation du secteur touristique et qualification du secteur commercial, lequel représente un élément important dans la chaîne de valeur de l'offre touristique des deux villes	Comune di Cuneo Mairie de Chambéry Camera di Commercio Industria Artigiano e Agricoltura di Cuneo CONITOURS - Consorzio Operatori Turistici Provincia di Cuneo
	Géoparc des Alpes Cotiennes	Diversification de l'offre touristique des Hautes Vallées avec la création d'un géoparc transfrontalier présentant à différents types de public l'origine des Alpes et l'influence de la géologie sur la vie des hommes (démarche de tourisme social, environnemental, éducatif et durable).	Comunità montana del Pinerolese Communauté de communes du Briançonnais Comunità montana Valle Susa e Val Sangone Parco Naturale Val Troncea Communauté de communes du Guillestrois Communauté de communes du Queyras Commune de Saint-Véran Commune de Saint Georges d'Hurtières Commune de L'Argentière-La-Bessée
	AuTour du Mont Blanc	Fédération des opérateurs de la randonnée pédestre, en créant une coordination opérationnelle et promotionnelle de toutes les activités liées à ce sport y compris le tourisme social et la mobilité douce.	Syndicat mixte Pays du Mont-Blanc Commune de Saint-Gervais Comune di Courmayeur Comune di Morgex Fondazione Montagna sicura Associazione Sport per tutti s.c.s. Mens&Corpore En passant par la montagne-+ Etat du Valais

<b>Mutualisation des expertises et des moyens sur un même secteur/produit</b>			
Agroalimentaire	ACTT Alimentation - Consommateurs - Territoires transfrontaliers	Renforcer, diversifier et valoriser l'offre en produits alimentaires locaux en étudiant et expérimentant avec les acteurs d'un territoire des systèmes innovants en matière de production, distribution, commercialisation et promotion.	Assemblée des pays de Savoie Provincia di Torino Marque Collective Savoie Movimento Consumatori Torino Federazione provinciale Coldiretti Asti
	VIN'ALP	Etude sur la typicité des vins de Savoie, et expérimentation de pratiques viticoles pour l'optimisation des itinéraires techniques de production des vins de Jacquère (blanc) et de Mondeuse (rouge).	Conseil général de la Savoie Chambre Départementale d'Agriculture de la Savoie Syndicat Régional des Vins de Savoie Communauté de communes Cœur de Maurienne Commune de Montmélian Parc Naturel Régional de Chartreuse Scuola Malva Arnaldi Provincia di Torino
Bois / agroalimentaire	AMYCOFOREST	Etude pour approfondir les connaissances sur l'écologie des champignons forestiers, expérimentation de techniques de gestion forestière conciliant production de champignons, production de bois et protection de la biodiversité, promotion de ces pratiques innovantes auprès des propriétaires forestiers, avec pour objectif d'amorcer le développement d'une filière locale des champignons forestiers	Regione Piemonte Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes Università degli studi di Genova Regione Liguria Provincia di Imperia



## Quels projets INTERREG Espace Alpin sur le développement économique ?

Source : [http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/brochure\\_espace-alpin\\_vfinale.pdf](http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/brochure_espace-alpin_vfinale.pdf)

<b>Développement de synergies transfrontalières entre entreprises d'un même secteur</b>			
Industrie	Alplastics	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Développement de la coopération et du fonctionnement en réseau du macro-cluster alpin de la plasturgie</li> <li>o Création d'instruments multi-niveaux pour la gestion et l'animation des clusters</li> </ul>	Alplastics Centre d'Animation Régionale en matériaux avancés (CARMA) (pour les partenaires français)
Entreprenariat et clusters	Alps4eu	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Favoriser la coopération entre les clusters de l'espace alpin en facilitant le regroupement de ceux-ci en méta-cluster</li> <li>o Renforcer la place des clusters et des régions partenaires dans les réseaux européens et auprès des institutions européennes</li> <li>o Accompagner les clusters pour l'internationalisation et l'accès aux financements européens</li> </ul>	Région Rhône-Alpes (pour les partenaires français)
Santé	Nathcare	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Concevoir un modèle englobant tous les acteurs du système de santé autour de patients atteints de maladies chroniques dans une approche hôpital-territoire intégrée</li> <li>o Promouvoir le partage des bonnes pratiques de prise en charge et développer les outils qui permettront de diffuser la connaissance et des informations au plus grand nombre</li> <li>o Impliquer les patients dans leur prise en charge</li> </ul>	Groupement de Coopération Sanitaire-Système d'information de santé en Rhône-Alpes (GCS-SISRA) Réseau Espace Santé Cancer et INSA de Lyon (pour les partenaires français)
<b>Mutualisation des expertises et des moyens sur un même secteur</b>			
Entreprenariat et clusters	CCALPS Entreprises créatives dans l'espace alpin	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Développer une plateforme commune d'expérimentation pouvant s'élargir à l'ensemble des territoires européens</li> <li>o Échanger sur les dispositifs spécifiques du projet (aide à la création, financement, formation).</li> </ul>	CCI Lyon (pour les partenaires français)

## Bibliographie

Site de Legifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030985460&categorieLien=id>

Note de France Urbaine sur la loi NOTRe :

[http://franceurbaine.org/sites/default/files/travaux/note\\_acuf\\_amgvf\\_loi\\_notre\\_140915.pdf](http://franceurbaine.org/sites/default/files/travaux/note_acuf_amgvf_loi_notre_140915.pdf)

Sites des programmes INTERREG France-Suisse et ALCOTRA (2007-2013) :

<http://www.interreg-francesuisse.org/les-realizations/7988,projets-2007-2013.html>

<http://www.interreg-alcotra.org/2007-2013/?pg=progetti&lang=fr>

Projets réalisés dans le cadre du programme Espace Alpin (2007-2013) :

[http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/brochure\\_espace-alpin\\_vfinale.pdf](http://www.espacealpin.fr/nationals/fr/publications/brochure_espace-alpin_vfinale.pdf)

Stratégie Macrorégionale Alpine : <http://www.alpine-region.eu/>

[http://www.alpine-region.eu/roadmap/18-ott-2013/Intervention\\_document\\_ENG.pdf](http://www.alpine-region.eu/roadmap/18-ott-2013/Intervention_document_ENG.pdf)

Eurorégion Alpes-Méditerranée : <http://www.euroregion-alpes-mediterranee.eu/#>